

La lettre aux responsables



Mesdames, Messieurs,

Voici la lettre aux Responsables pour le mois de janvier 2019, elle est désormais au format newsletter, s'affiche directement dans le corps de votre mail et s'adapte parfaitement à tous vos supports (ordinateur, tablette smartphone) pour un meilleur confort de lecture.

Continuons d'étendre la portée de cette lettre en nous efforçant d'y associer l'ensemble de nos associations. L'information de tous permet l'adhésion de tous.



Projet associatif : prenez la parole, nous comptons sur vous!

Dans l'éditorial de la lettre aux responsables de novembre dernier, je parlais de l'importance du dialogue et de l'écoute et annonçais le lancement d'une grande consultation auprès de tous les acteurs de notre Mouvement.

Nous y sommes : depuis le séminaire d'Evian où nous en avons débattu, la Fédération nationale a avancé sur ce dossier. Vous avez en effet reçu à la fin de l'année un document de quatre pages dans lequel vous pouvez indiquer tous les sujets dont vous souhaitez débattre à propos de notre Mouvement. Ce document que vous pouvez remplir en ligne est destiné à être diffusé très largement au sein de notre réseau. Faites-le circuler !

Plus nous aurons de réponses issues de vous tous, adhérents, responsables d'associations locales, de Fédérations départementales et d'Unions régionales, partenaires..., mieux nous prendrons en compte vos aspirations et les sujets dont vous souhaitez parler. Plus nous serons nombreux à répondre, plus nous saurons bâtir un projet dans lequel chacun se reconnaîtra.

Je compte sur vous car c'est tous ensemble que nous conduirons ce projet à terme pour assurer l'avenir de notre Mouvement.

Henri Lemoine

Président de Générations Mouvement

Bonne année 2019

L'année 2019 s'annonce dense pour notre Mouvement. Projet associatif et Solution d'aide à la gestion associative (Saga) mobiliseront nos énergies et notre capacité à travailler ensemble. Découvrez les vœux de notre président national Henri Lemoine en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Journées nationales et appel à candidature : dates à respecter impérativement

Les Fédérations départementales et les Unions régionales ont reçu, début décembre, deux documents relatifs aux Journées nationales, à renvoyer impérativement dans les délais annoncés :

1. Les **bulletins d'inscription** accompagnés de la **notice explicative**. Afin d'organiser au mieux ce rendez-vous annuel important et compte-tenu des contraintes liées au déménagement des bureaux de la Fédération nationale (fin février – début mars), les inscriptions sont à renvoyer à **Azureva** avant le **jeudi 31 janvier 2019 dernier délai**.
2. L'**appel à candidature** pour le Conseil d'administration de la Fédération nationale doit parvenir à la Fédération nationale avant le **15 février 2019**.

Les Journées nationales 2019 sont organisées du 2 au 5 avril 2019 au centre de vacances d'Azureva de Fréjus qui gère l'ensemble des réservations.

Renseignements : Fariza Gerzso - téléphone : 01 53 42 46 01 - mail : fgerzso@gmouv.org

Projet associatif



La première étape est lancée avec l'envoi le 18 décembre dernier à toutes les fédérations départementales d'un formulaire en ligne. Destiné aux adhérents des associations locales et clubs comme aux responsables locaux et départementaux, ce formulaire vous permettra d'indiquer les thèmes dont vous souhaitez débattre. Une synthèse de toutes les réponses sera faite lors des Journées nationales à Fréjus début avril, en présence des 180 délégués des fédérations départementales.

Transmettez vos réponses à vos fédérations avant le 1^{er} mars 2019 !

Renseignements : Thomas Sénéchal - téléphone : 01 43 52 46 07 - mail : tsenechal@gmouv.org

Séminaire des nouveaux présidents

Réunir les nouveaux présidents de Fédérations départementales ou d'Unions régionales est une occasion unique d'échanges entre eux et la Fédération nationale. Ceux-ci ont l'occasion de se retrouver deux fois dans l'année : à la fin du premier semestre dans les locaux de la Fédération nationale et le jour précédent le séminaire des présidents du mois d'octobre.

Nouveaux présidents, prenez date le mardi 4 et mercredi 5 juin.

Renseignements : Raymond Lévy - téléphone : 01 53 42 46 09 - mail : rlevy@gmouv.org

Solution d'aide à la gestion associative (SAGA)

Trois dates d'intégration des fichiers des adhérents départementaux dans SAGA sont prévues dans l'année : avril, septembre et décembre.

Les Fédérations qui souhaitent intégrer SAGA en avril 2019 doivent faire parvenir leur fichier avant le 1^{er} mars à la Fédération nationale :

cozanne@gmouv.org.

Attention : Les fédérations départementales ayant déjà envoyé leur fichier et suivi la formation SAGA ne sont pas concernées par cette information.

Renseignements : Charlène Ozanne – téléphone : 01 53 42 46 03 - mail : cozanne@gmouv.org

Les subventions pour la formation des bénévoles

Dans le cadre du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), les fédérations qui organisent en 2019 des formations pour leurs bénévoles (PST ou Saga, par exemple) peuvent solliciter une subvention auprès de leur Délégation Régionale Jeunesse et Sports (DRJS) en remplissant le dossier cerfa 12156*05. Les formations retenues seront soutenues à hauteur de 500 € par jour de formation (6 heures et 12 participants minimum). Attention : les dates limites de dépôt des dossiers varient d'une région à l'autre, renseignez-vous sur cette date auprès de votre DRJS.

Renseignements : Thomas Sénéchal - téléphone : 01 53 42 46 07 - mail : tsenechal@gmouv.org

Formation PowerPoint

L'IFRA propose à son catalogue 2019 une formation complémentaire ouverte à tous les responsables des Fédérations : « **PowerPoint : de l'utilisateur à l'initiateur** »

Objectifs : approfondir vos acquis Powerpoint afin d'être en capacité de proposer aux responsables des clubs et associations de votre Fédération la prise en main et les fonctions essentielles de PowerPoint pour animer leurs AG et réunions.

Prérequis : connaissance des fonctions essentielles de PowerPoint et venir avec son propre ordinateur équipé de Microsoft PowerPoint

Date : mercredi 24 avril 2019 au siège de la Fédération nationale à Bobigny (1 journée)

Effectif : 10 stagiaires maximum

Coûts : Formation prise en charge par la Fédération nationale (ainsi que le repas du midi), déplacements et éventuelles nuités à la charge des participants

Renseignements et inscription : Raymond Lévy – mail : rlevy@gmouv.org
– téléphone : 01 53 42 46 03

Sorties et voyages

Chiffre d'affaires indispensable pour la garantie financière !

En novembre, il a été demandé aux Fédérations départementales de transmettre à la Fédération nationale, au plus tard pour le 31 janvier 2019, la déclaration de leurs coûts liés à l'organisation des voyages et des sorties.

Ces éléments sont indispensables pour arrêter le montant de la garantie financière obligatoire dans le cadre de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages.

Renseignements : Michel Wasserfal – mail : mwasserfal@gmouv.org –
téléphone : 01 53 42 46 06

Déménagement des bureaux de la Fédération nationale

A compter du lundi 4 mars, les bureaux de la Fédération nationale se situeront à l'adresse suivante : immeuble Luminem - 19 rue de Paris – 93000 Bobigny. Les nouveaux numéros de téléphone vous seront communiqués ultérieurement.

Séjours photo

Une nouveauté en 2019 : l'organisation d'un séjour de photo à Luz Saint-Sauveur dans les Hautes-Pyrénées, chez notre partenaire Cévéo. Ce séjour se déroulera du 13 au 17 mai. Les inscriptions sont ouvertes.

Le séjour ne pourra être organisé en dessous de 20 participants.

Retrouvez le programme et les bulletins d'inscription sur www.generations-mouvement.org, espace adhérent, rubrique Concours et événements nationaux à partir de janvier.

Contact : Sophie Barny - téléphone : 01 53 42 46 02

Prix de l'inspiration en économie sociale et solidaire (ESS)

Les Prix de l'inspiration en ESS (anciennement appelé "Prix et Trophée de l'initiative en ESS") est un concours organisé par la Fondation Crédit Coopératif.

Depuis sa mise en place en **1983**, **plus de 1 200 projets** ont été sélectionnés et plus de **3 000 000 € versés aux lauréats**. Cette démarche coopérative est une spécificité de la Fondation. Aujourd'hui, lorsqu'un projet se voit décerner un prix au niveau régional ou national, il bénéficie également d'une marque de reconnaissance et d'une visibilité qui contribuent à son développement.

Pour l'édition 2019, un questionnaire de candidature exclusivement en ligne sera ouvert jusqu'au **18 février 2019**.